

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: - (2020)
Heft: 5

Artikel: Forum Sécurité Chablais 2019 : Individu - Foule - Sécurité
Autor: Ebener, Lena
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-913926>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Police

Forum Sécurité Chablais 2019 : Individu – Foule – Sécurité

Lena Ebener

Rédactrice RMS+

Durant un mois de novembre particulièrement riche en événements ayant trait aux questions de sécurité, le vendredi 8, se tenait le 13^e Forum Sécurité Chablais à Champéry. Comme chaque année depuis 2007, l'Académie de police de Savatan a à cœur d'ouvrir le débat sur une question centrale et d'actualité. Le thème de cette année était « Individu – Foule – Sécurité ».

Pour aborder la foultitude d'interrogations que soulève un tel sujet, quatre intervenants ont apporté leur éclairage : Jean-Philippe Gaudin – Directeur du Service de Renseignement de la Confédération (SRC), François Gieré – Directeur des Opérations et de l'Emploi de la Gendarmerie Nationale (Paris), Hans-Jürg Käser – Directeur de l'Exercice du Réseau National de Sécurité 2019 (ERNS19), et Frédéric Koller – Journaliste au quotidien *Le Temps*.

Jean-Luc Piller, modérateur de cette journée de conférences et débats, a tout d'abord amené le public à se questionner sur la notion de foule.

Qu'est-ce qu'une foule ?

Le dictionnaire la définit comme étant une multitude de personnes réunies en un même lieu, la masse. Spécifiquement dans le règne animal, la foule est un rassemblement fortuit de nombreux animaux de la même espèce, sans structure ni fonction. En est-il de même pour l'*Homo sapiens*? En sociologie, la foule pourrait se résumer à un ensemble d'individus anonymes et semblables, et dont les sentiments et les idées sont orientés dans une même direction. Mais l'intelligence a-t-elle sa place dans la foule? À en croire les nombreuses références qui lui sont faite en littérature, non. « *La foule est la bête élémentaire, dont l'instinct est partout, la pensée nulle part* »¹ « *Une foule n'est accessible qu'à des émotions, elle est incapable d'une attitude d'esprit objective.* »²

D'ailleurs, la foule serait une entité psychologique particulière, irréductible aux individus qui la composent et, en cela, elle devrait être analysée comme telle. Peu aptes au raisonnement, les foules seraient au contraire très aptes à l'action. On comprend pourquoi c'est un sujet qui a fait l'objet d'autant d'études. L'une des plus célèbres thèses,³ publiée en 1895, imprègne les politiques de maintien de l'ordre en France, pays précurseur qui, déjà en 1920, s'était doté d'unités spécialisées dans la gestion des foules.⁴ « *Par le fait seul qu'il fait partie d'une foule organisée, l'homme descend de plusieurs degrés sur l'échelle de la civilisation. Isolé, c'était peut-être un individu cultivé, en foule c'est un barbare, c'est-à-dire un instinctif. Il a la spontanéité, la violence, la féroce, et aussi les enthousiasmes et les héroïsmes des êtres primitifs. Il tend à s'en rapprocher encore par la facilité avec laquelle il se laisse impressionner par des mots, des images - qui sur chacun des individus isolés composant la foule seraient tout à fait sans effet - et conduire à des actes contraires à ses intérêts les plus évidents et à ses habitudes les plus connues. L'individu en foule est un grain de sable au milieu d'autres grains de sable que le vent soulève à son gré* ».

Echange entre différents horizons

Pour ouvrir ce Forum, le colonel Monica Bonfanti - commandante de la Police cantonale genevoise – est revenue sur quelques-unes des 1'100 manifestations qui se déroulent à Genève chaque année, qu'il s'agisse d'événements festifs, d'actions de visibilité syndicale ou de manifestations climatiques. « *Genève assure un écho quasiment international aux revendications et est donc une place privilégiée. Gérer l'ordre public signifie pour la police de minimiser les restrictions de mouvement pour la population, tout en maintenant un espace d'expression légitime* ». Mais même s'il s'agit d'un droit constitutionnel, il faut bien admettre que les manifestations et cortèges d'aujourd'hui, ne sont plus

ceux d'hier et les débordements s'intensifient. « *Les gens sont masqués, ils viennent d'ailleurs et avec d'autres motivations. Le désordre ne tombe pas du ciel, il se prépare dans l'ombre, d'où l'importance de la veille, du renseignement, de la surveillance et la dissuasion* ». ¹

Puisque ce Forum se veut être un lieu d'échange d'expériences et d'idées, il fallait bien donner la parole à des acteurs extérieurs à la bulle sécuritaire. Cette voix de la rue s'est fait relayer par un journaliste du quotidien *Le Temps* - Frédéric Koller, fraîchement revenu des manifestations de Hong Kong. « *C'est la loi d'extradition qui y est contestée à cause du risque de voir s'effondrer son autonomie. C'est une région spéciale – un pays – deux systèmes, celui du continent et de Hong Kong. Entre 800'000 et 1,5 millions de manifestants sont descendus dans les rues. Il y a un rapport de force entre le gouvernement, la police et les manifestants qui devient de plus en plus dur au fil des mois. Ce qui était une rupture de confiance politique d'abord, est devenu une rupture de confiance avec la police. Pourtant, elle y avait la réputation d'être la meilleure d'Asie jusqu'à là. Les modes d'engagement ont été remis en doute par la population* » rapportait le journaliste. Les violences policières ont choqué alors que transposés à notre culture, ces actes sont proportionnels, comme l'usage de gaz lacrymogènes. « *La réaction politique est arrivée sur le tard et n'a rien apaisé, malgré la suppression de la loi de la discorde. C'est la nouvelle guerre froide, la police n'est qu'une cible par défaut, en réalité c'est une opposition à Pékin* ». ²

Plus tard, durant la partie d'échange entre les intervenants et le public, Frédéric Koller a évoqué la montée du populisme, les guerres de l'information et d'influence.

Finalement, tout le monde peut se faire manipuler et, quand il est question de manipulation des foules, elle n'est pas forcément physiquement dans les rues, c'est un nouveau fléau, une crise d'autorité qui pousse à la désobéissance civile et qui s'insinue partout.

Mais après le discours de clôture qui revenait au colonel Alain Bergonzoli, directeur de l'Académie de police de Savatan, qui parlait de « *beau témoignage de continuité mais aussi de nécessité* », le mot de la fin - positif - est revenu au modérateur: « *Il y a dans toute foule, des hommes que l'on ne distingue pas, et qui sont de prodigieux messagers* » citant Antoine de St-Exupéry, et d'ajouter « *vous êtes de fantastiques messagers de la sécurité* ». ³

L. E.

OUI à la révision de la loi sur la chasse, la protection des mammifères et des oiseaux sauvages.

Cette loi instaure des règles claires pour la régulation d'espèces protégées et accroît ainsi la sécurité pour les animaux, la nature et les hommes, ainsi que leur équilibre.

Le loup restera toujours une espèce protégée de notre écosystème. Permettre aux cantons de la réguler, avec l'autorisation de la Confédération, contribue à prévenir les dommages et à conserver leur crainte naturelle face aux humains.

Jean-Pierre Grin
Conseiller National



Engagement de la Police militaire en service d'appui à l'Administration fédérale des douanes (AFD) durant l'opération CORONA20. Photos © Police militaire.



1

Suarès, André. « Voici l'homme », Albin Michel, 1948

2 Payot, Julien. « La conquête du bonheur », Félix Alcan, 1932

3 Le Bon, Gustave. « Psychologie des foules ». Presses Universitaires de France, 2013

4 Jobard, Fabien. « Extension et diffusion du maintien de l'ordre en France », Vacarme, vol. 77, no. 4, 2016